

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Episode de canicule : le département de la Charente placé en vigilance orange

Angoulême, le 6 août 2020

Les services de Météo France ont placé le département de la Charente en vigilance orange canicule ce jeudi 6 août 2020, en prévision des fortes chaleurs des jours à venir.

Evolution prévue (à l'échelle régionale)

Aujourd'hui jeudi, le réchauffement se poursuit, les températures maximales prévues cet après-midi gagnent 4 à 6 °C de plus par rapport à la journée d'hier mercredi, prévues souvent entre 35 et 37 °C, localement 38 °C.

La nuit prochaine, les minimales sont en hausse, mais hétérogènes sur la région, prévues entre 15 et 19°C.

Vendredi, un épisode de très forte chaleur est attendu, atteignant fréquemment 39 à 40 °C sur l'ensemble de la région, localement 41 à 42 °C possibles, approchant probablement des records par endroits. A la faveur d'un vent d'ouest maritime gagnant le sud-ouest, les températures pourront faiblir en cours d'après-midi sur une frange côtière, plus tardivement dans l'intérieur des terres des départements côtiers.

Les jours suivants, les maximales seront en baisse mais resteront élevées, souvent comprises entre 35 et 38 °C du nord-est de la Nouvelle-Aquitaine à l'ex-région Midi-Pyrénées. Elles seront plus faibles sur le sud Aquitaine, entre 30 et 35 °C. Les minimales attendues seront également élevées, souvent entre 19 et 22 °C. Cet épisode de canicule devrait durer jusqu'en début de semaine prochaine.

Vigilance renforcée pour les feux de forêt

Compte tenu des conditions météorologiques prévues dans les prochains jours, de la situation de sécheresse, et du risque de feux de forêts qui en découle, la préfecture rappelle que les feux de plein air sont strictement interdits dans le département, quelle que soit leur nature.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet des services de l'État www.charente.gouv.fr

Contact presse Service départemental de la communication interministérielle